Toutes les sociétés avaient été convoquées à cette grande manifestation, elles se sont fait un honneur de se rendre à l'invitation qui leur avait été faite.

Une foule nombreuse remplissait les rues, suivant le Saint-Sacrement dans une attitude des plus édifiante.

L'élégance des décorations, la richesse des ornements et du dais en particulier contribuaient à rehausser la cérémonie.

Le maire et les adjoints suivaient le Saint-Sacrement.

M. le vicaire a remercié les paroissiens de leur conduite recueillie et il a exprimé l'espoir que la procession de dimanche prochain ne sera pas moins édifiante que la première. »

Cambrai. — Malgré le temps, malgré la pluie même, la procession du Très-Saint-Sacrement a pu sortir dimanche.

— M. Henri de Baralle, chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, architecte diocésain, est mort dimanche, après une courte mais douloureuse maladie.

Comines. — La procession de la Fête-Dieu remise à l'après-midi, à cause de l'incertitude du temps, a été célébrée dans cette ville avec tout l'éclat accoutumé. Les rues et maisons étaient richement décorées, et un ordre parfait n'a cessé de regner sur tout le parcours.

Nous avons regretté de ne pas voir, comme les années précédentes, des pelotons de pompiers ouvrir et fermer la marche et former haie autour du Saint-Sacrement. Mais il n'y a plus de pompiers chez nous, comme en plusieurs autres localités du reste, grâce à la fameuse question de la nomination des chefs.

Malgré cette absence, la cérémonie a été magnifique. Toute la population s'est portée à la suite de la procession, les hommes formant haie et portant des flambeaux, les femmes suivant le Saint-Sacrement.

Bouchain. — Samedi, vers cinq heures du soir, Clotilde Turotte, âgée de 7 ans, jouait sur un trottoir assez étroit dans la grand'rue de la Ville basse, quand passèrent, se croisant au grand trot, un train de brasseurs et une voiture appartenant à M. X..., marchand de vins. La petite fille tomba sous la roue de cette dernière voiture qui la fit tourner deux fois et la laissa retomber par terre avec des blessures très graves, l'une à l'occiput, la seconde au front, la troisième à la poitrine. On la rapporta chez ses parents où, après avoir vomi du sang en abondance, elle mourut malgré les soins assidus du docteur Delattre.

Le même jour, quelques heures après, le cheval de M. B..., après avoir été tranquille toute la journée, a pris peur, s'est emballé et s'est précipité dans l'Escaut. Heureusement, M. B..., était descendu quelques minutes avant de sa voiture.

Quant au cheval, il a pu être retiré de l'eau, ainsi que la voiture qui n'a subi aucune avarie.

Dunkerque. — Samedi soir, pendant la bourrasque qui balayait nos côtes, un lougre français fut signalé en détresse par le guetteur de l'estacade. Le canot de sauvetage *Suzon Gray*, monté par le patron Lavie et neuf matelots, et remorqué par le *Progrès*, capitaine Nords, se porta immédiatement au secours du navire qui déjà venait de recevoir dans ses eaux le remorqueur *Dunkerquois*. Grâce à ces secours simultanés, malgré la tempête, malgré la rupture de deux amarres, le navire en detresse put entrer au port vers dix heures.

Inutile de dire que dans ce sauvetage, comme dans tous ceux qu'opèrent nos braves marins, tout le monde a fait loyalement son devoir.

Haumont. — Une bande de bohémiens faisait son entrée à Haumont, samedi, vers trois heures de l'après-midi. Elle se composait de quatre hommes, trois femmes, trois enfants, trois chevaux, trois ours et un singe. Deux des enfants étaient attachés sur les flancs d'un cheval et l'autre suspendu à un bâton, qu'une des femmes portait sur l'épaule.

L'agent de police Jacot vint les prévenir qu'il leur était défendu de stationner dans le village; ils n'en continuèrent pas moins leur pérégrination, semant l'épouvante sur leur passage. A leur arrivée sur la place, l'agent Jacot leur donna, cette fois, l'ordre d'évacuer immédiatement la commune; mais ils lui répondirent par des insultes, le menaçant même de le faire étrangler par leurs ours. M. le commissaire de police vint, avec M. le maréchal-des-logis de gendarmerie, en aide à son agent et la troupe fut, bon gré mal gré, obligée de se rendre à la gendarmerie pour subir un interrogatoire à l'issue duquel, escortée de cinq gendarmes, de M. le commissaire de police avec son agent, elle fut menée à Avesnes, où elle arriva vers minuit, et le lendemain, conduite de brigade en brigade à la frontière belge.

Houplines. — Samedi après-midi, vers deux heures, la nommée Eugénie Ducourant, âgée de seize ans environ, épeuleuse chez M. Villare, en voulant mettre un écheveau sur la cannebière, a eu l'avant-bras gauche pris par cet écheveau, broyé et littéralement arraché.

L'accident a eu pour cause l'imprudence de la malheureuse victime.

Il a fallu régulariser la plaie et amputer ce qui restait du membre, près de l'articulation du coude. Cette opération, pratiquée à l'hôpital d'Armentières, par MM. Dubar et Durlez, a parfaitement réussi. La malade, ayant été chloroformée, n'a ressenti aucune douleur.

Loos. — Le grand concert, au profit des pauvres, organisé par la Fanfare communale pour dimanche soir, a pleinement réussi. La Fanfare et l'Orphéon de Loos, dirigés par M. Rogez, ont obtenu un grand succès. La Musique municipale d'Haubourdin a pleinement justifié sa réputation et a fait beaucoup de plaisir. MM. Montpays, ténor, et Pierre Gatel, basse, ont charmé l'auditoire qui leur a prouvé son admiration par de chaleureux applaudissements. MM. Lenglart et Roussel, comiques, ont obtenu un véritable succès de fou rire.

En somme, très-bonne journée, surtout pour les pauvres, car la recette a été très-fructueuse.

Marcq-en-Barœul. — Au grand carrousel donné dimanche dans cette commune, M. Vanesse, de Mouscron, a remporté le 1er prix; Coulon, id.; le 2me, Agache, d'Hem; le 3me, Nuttes, id.; le 4me, Ducroquet, d'Annappes le 5me; M. Paul Gouillard, de Marcq, une surprise.

Tilloy. — Le ballon dont nous avons annoncé samedi le passage au-dessus d'Arras est allé atterir vers 5 heures à quelques kilomètres de la ville, sur le territoire de Tilloy-lez-Mofflaines. L'aérostat était parti de Londres vers midi et avait heureusement traversé le détroit, n'ayant rencontré sur son passage que des courants favorables.

Deux personnes devaient prendre place dans la nacelle. L'une d'elles, nous ne savons par suite de quelles circonstances, a été renversée et s'est fracturé la jambe. Tout était prêt pour le départ, M. Joseph Simmons, second aéronaute, est parti seul, malgré ce fâcheux présage.

L'atterissement ne s'est pas opéré sans quelque difficulté. Le vent soufflait assez fort; le ballon a été traîné pendant 150 mètres et a causé quelques dégâts aux récoltes qu'il couchait sur son passage. Aussi nous assure-t-on que le garde-champêtre a pris soin de demander l'adresse de l'intrépide voyageur avant de l'autoriser à quitter la commune.

Après avoir plié son ballon avec l'aide d'un grand nombre d'habitants de Tilloy, accourus sur le lieu de la descente, M. Joseph Simmons s'est dirigé avec son matériel vers la gare d'Arras, où il a pris le train de 9 heures 30, en correspondance à Calais avec la malle anglaise.

CONCOURS DE SAINT-QUENTIN

Les Sociétés musicales du département du Nord se sont brillamment distinguées au concours de Saint-Quentin.

Voici les principaux résultats :

Musique municipale d'Armentières. — Grand prix international. — 1,000 francs et un objet d'art offert par le Gouvernement.

1re prix d'exécution *ex quo* avec la *Musique municipale de Cambrai* (couronne d'or) et prix de *soli*, en division d'excellence.

De plus, le jury, voulant reconnaître les mérites exceptionnels du chef de musique, M. Stappen, lui a décerné une médaille spéciale.

En 2e division, la *Musique du Cateau* a remporté le 1er prix.

En 3e division, la *Musique de Caudry*, 1er prix également.

Les Sociétés d'orphéons ne l'ont cédé en rien aux Sociétés harmoniques.

Nous avons annoncé, hier, le succès obtenu par la *Cecilia*, de Roubaix.

L'Orphéon de Fives, dont nous relatons plus haut l'arrivée à Lille, a remporté une victoire éclatante, comme on l'a vu.

Citons encore : l'*Orphéon de Condé* : 1er prix de lecture à vue.

L'Orphéon de Valenciennes : 1er prix d'excellence.

La *Jeune France de Dunkerque* : 1er prix en division supérieure.

La Calésienne, du Câteau : médaille de vermeil en 1re division.

L'*Orphéon de Quéry* : 3e prix en 3 division.

En somme, c'est un grand succès, dont nous avons le droit d'être fiers.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 12 JUIN. — Jeanne Dannequin, rue de Sébastopol cour Delys 4. — Mathilde Crosset, rue des Longues-Haies cour Desrumaux 16. — Flore Laermans, rue du Ballon cour Derville 4. — César Meerschaert, rue de la Perche 67. — Emile Samain, rue de Barbieux maisons Grimonprez 3. — Charles Vanmansart, rue d'Alger cour Briet. — Gustave Vansintjan, rue du Nouveau-Monde maisons Lecoutre 5. — Clémence Schrans, rue Daubenton 136. — Maria Vandendaele, rue Lafontaine cour Lefebvre 4. — Achille Adriaenssens, rue des Arts 141. — Maurice Florquin, rue Lacroix 49. — Georges Bonte, rue Newcomène 32. — Auguste Moens, rue d'Arcole 25. — Georges Duriez, rue Pellart fort Mulhier 11. — Céline Lepers, chemin des Loups 8. — Jeanne Eyerick, rue de la Providence 12. — Georges Matton, rue des Longues-Haies cour Baas 1. — Louise Lecomte, rue de Mouveaux, cour du Lapin noir 1.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 12 JUIN. — Alfred Hélin, 8 mois rue du Tilleul cour Desprez 41. — Victor Dannequin, 4 ans rue Sébastopol cour Delys 4. — Désiré Tibaut, 59 ans domestique rue Saint-Joseph. — Marceau Rys, 9 mois rue St-Honoré 11. — Alphonse Fullaux, 1 mois rue du Fort 62. — Fauia Derache, 1 an rue de Lannoy 42. — Elise Humel, 55 ans servante rue du Vieil-Abreuvoir 26. — Louis Wintrebert, 1 an rue d'Alma près la ville de Lille. — Vansteenbrugge, présenté sans vie rue Bayart 57. — Bauvyn, présenté sans vie rue du Curoir. — Jean-Baptiste Keirsgieter, 1 an rue de la Guinguette cour Sénéchal 25. — Maria Lambré, 1 an rue du Tilleul cour Vandulle 11.

MARIAGES du 10. — Charles Place, 32 ans tisserand et Marie Célie, 26 ans tisserande. — Honoré Decottignies, 21 ans lamier et Mathilde Dubled, 24 ans sans profession. — Isaï Martel, 23 ans employé au chemin de fer du Nord et Sophie Nys, 25 ans sans profession. — Emile Destailleur, 24 ans ourdisseur et Eugénie Béghin, 23 ans épluchеuse. — Léopold Clerens, 33 ans journalier et Laure Cornille, 26 ans dévideuse. — Auguste Goethals, 27 ans tisserand et Clémence Vankeirsbilck, 26 ans sans profession.

Du 12. — Pierre Duflot, 21 ans tisserand et Apoline Muteau, 26 ans tisserande. — François Vandewalle, 22 ans tisserand et Jeanne Kind, 21 ans tisserande.

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

NAISSANCES

Du 11 juin. — Marie Bonoot, Malcense. — Pauline Decoutère, rue des Piats. — Louis Grimonprez, Tilleul. — Achille Dutoit, Orions. — Maria Dufim, rue du Dragon. — Georges Piedanna, rue de l'Epine. — Jeanne Leclercq, rue de Lille. — Jeanne Delbecque, rue de la Croix-Rouge. — Jules Delgrange, rue du Tilleul.

MARIAGES

Du 12 juin. Léonard Demeulemeester, 21 ans, teinturier, et Marie Tach, 21 ans peigneuse. — Honoré Tarcq, 38 ans sans profession, et Marie Destombes, 31 ans, id. — Auguste Frenoy, 21 ans tisserand, et Marie Breyne, 18 anl rattacheuse. — Charles Paco, 26 ans trieur, et Clara Lelong, 28 ans rattacheuse. — Georges Wrougton, 27 ans tisserand, et Alphonsine Tauche, 22 ans soigneuse. — Victor Gadenne, 31 ans marbrier, et Marie Piat, 23 ans soigneuse. — Augustin Delattre, 28 ans fileur, et Hélène Pol, 27 ans soigneuse.

DÉCÈS

Du 11 juin. — Henri Lecroart, 13 jours, Blanche-Porte. — Sophie Farvacque, 76 ans rue des Carliers. — Adèle Defruyter, 3 mois Phalempins.

Du 12. — Jules Leloir, 54 ans rue des Nonnes. — Marie Pesin, 25 ans rue des Orphelins. — Moïse Paux, 2 ans, Croix-Rouge. — Henri Vandenbroucq, 37 ans Marlière. — Lucie Desrousseaux, 12 ans Hospice Général.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille **Humel** qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Mademoiselle **Elise Humel**, décédée subitement à Roubaix, le 12 juin 1882, dans sa cinquante-sixième année, sont priés de considérer le present avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu, le mercredi 14 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Vieil Abreuvoir, 26.

Les amis et connaissances de la famille **Hourez-Chrétien**, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame **Augustine Chrétien**, décédée à Roubaix, le 12 juin 1882, à l'âge de 22 ans et 5 mois, sont priés de considérer le present avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le mercredi 14 juin 1882, à 4 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Fontaine, 2.

CAISSE D'EPARGNE DE ROUBAIX

Bulletin de la séance du 11 Juin 1882.

Sommes versées par 123 déposants, dont 23 nouveaux, 29,054 fr.

64 demandes en remboursement 18,460 fr. 63

Les opérations du mois de juin sont suivies par MM. Louis Watine-Wattinne et E. Lecomte-Screpel, directeurs.

FAITS DIVERS

ENCORE UN MYSTÈRE. — On vient de retrouver encore dans la Seine le cadavre d'un homme certainement assassiné.

Il était baillonné avec un mouchoir de couleur, et un pavé de 20 centimètres de côté était suspendu à une ceinture de laine bleue passée autour du cou. Cet homme était vêtu d'un paletot bleu fonce, d'un pantalon en drap noir et des souliers dits à bains de mer. Il parait âgé de trente cinq ans, porte une fine moustache blonde. Son séjour dans l'eau ne remonte pas à plus d'une dizaine de jours. On l'a transporté à la Morgue.

— UN AIMABLE RÉPARTITEUR. — Dax, 11 juin. Le curé de Peyrehorade se rendait, il y a deux jours, à la mairie, pour fournir quelques explications aux répartiteurs de la commune. Au cours de la discussion, un conseiller municipal, qui est répartiteur pour 1882, n'ayant plus d'arguments à opposer au curé, lui envoya un coup de poing en pleine figure.

Le curé a immédiatement informé le parquet de l'agression dont il avait été victime.

TRIBUNAUX

L'enlèvement des enfants de Chaulnes

(*Par voie télégraphique*)

Le Mans, 12 juin, soir

La cour d'Assises a prononcé l'acquittement de Guyot.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(*Service particulier.*)

LA DÉMISSION DU MINISTRE DE LA JUSTICE

Paris 12 juin, 5 h. 15, soir.

Le *Temps* annonce que M. Humbert a donné sa démission. M. Grévy ayant refusé de l'accepter, le ministre de la Justiee a demandé un congé d'un mois. L'intérim du ministère de la Justice sera fait par un autre ministre.

LES MASSACRES D'ALEXANDRIE

Alexandrie, 12 juin h. 10 soir.

Un yacht est parti hier d'Alexandrie avec un aide de camp du Sultan, portant des instructions complémentaires à Dervich-Pacha.

Port-Saïd, 12 juin, soir.

Le cuirassé italien *Castelfidardo* est parti pour Alexandrie.

Paris, 12 juin, 5 h. soir.

Des journaux annoncent que les cabinets de France et d'Angleterre ont envoyé aujourd'hui aux puissances, une note demandant la réunion immédiate d'une conférence.

En cas où la Turquie s'y refuserait, cette conférence aurait probablement lieu à Vienne.

La Caire, 12 juin, 6 heures soir.

Aussitôt que l'émeute d'Alexandrie a été connue ici, les consuls généraux d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie sont allés trouver Dervish-Pacha qui a envoyé aussitôt un ordre péremptoire à Arabi.

Peu après, les troupes d'Alexandrie qui, jusqu'alors, avaient assisté à ces scènes en spectatrices passives, rétablirent l'ordre.

Le consul grec a été maltraité par les soldats égyptiens; il a été ensuite cruellement frappé à coups de bâton.

Le consul italien a été blessé à coups de pierre.

La femme du consul autrichien a été blessée à coups de pierre.

Soixante-sept européens ont été tués.

Ce matin, une réunion de consuls généraux a eu lieu au Consulat anglais. Les consuls sont allés ensuite rendre visite à Dervish-Pacha, qui n'a pas donné de réponse définitive sur ses intentions.

On mande d'Alexandrie :

Les blessures du consul italien sont légères.

Constantinople, 12 juin.

Le major Osman bey, aide-de-camp du sultan, est parti hier pour Alexandrie à bord du yacht *Stamboul*.

Osman-bey est porteur d'instructions complémentaires pour Dervisch pacha.

Paris, 13 juin.

Il est inexact que le ministère des affaires étrangères ait fait annoncer, dans les couloirs de la Chambre, que l'escadre française avait débarqué des troupes à Alexandrie.

LES ÉVÉNEMENTS D'AFRIQUE

Alger, 12 juin.

Le transport *Européen*, ayant à bord deux escadrons de chasseurs d'Afrique et le dépôt du quatrième régiment de zouaves, est parti pour Tunis.

La loi sur la magistrature

Paris, 12 juin, 4 h. 40 soir.

La commission relative à la réforme judiciaire ayant examiné le projet qui vient de lui être retourné par la chambre, s'est prononcée par cinq voix contre cinq et une abstention sur la question de l'élection des juges. Elle s'est ajournée à mercredi pour entendre les commissaires développer leur manière de voir sur cette question

Paris, 12 juin, 5 h. 40 soir

La *Liberté* dit que la commission sénatoriale chargée de l'étude de la loi sur la magistrature s'est réunie ce matin. Six membres se sont prononcés pour l'élection et cinq contre. Plusieurs commissaires ont proposé de se démettre. Les six membres hostiles au principe de l'élection ont décidé qu'ils assisteraient aux délibérations, mais sans voter. La commission a ajourné provisoirement l'examen des divers modes d'élection, ayant reconnu que cette question ne pouvait revenir utilement avant les vacances. Elle siégera cependant mercredi et vendredi afin de s'occuper de divers amendements.

Elections législatives.

Paris, 12 juin.

M. Mazuron, candidat républicain, pour l'arrondissement d'Aubusson, est élu par 4654 voix contre 4168 données à M. Gardavaux et 404 à M. Girodas.

Les lois sur l'enseignement

Paris, 12 juin, 4 h. 40 soir.

La commission de l'enseignement a continué aujourd'hui l'examen de la question des licenciés. Elle a soulevé la question de savoir si dans le contre-projet Mazerait, il ne serait pas utile d'introduire une pénalité à l'égard des prête-noms. La commission s'est ajournée à samedi.

Le prochain consistoire

Rome, 12 juin, 5 h. 35 soir.

On assure que le prochain consistoire se réunira le 27 juin

Le Prix du Salon

Paris, 12 juin, 6 h. 25 soir

Le Conseil supérieur des Beaux-arts a décerné le prix du Salon à M. Longepied, sculpteur.

Les grèves

Paris, 12 juin, 6 h. 56 soir

La *Patrie* confirme que plusieurs préfets sont attendus demain à Paris, M. Goblet, ministre de l'intérieur, voulant faire une enquête sur des individus allemands dénoncés comme essayant de fomenter des troubles en intervenant dans les grèves.

Exposition internationale d'Electricité

Ainsi qu'ils en ont été avisés par lettres spéciales du commissaire général, les exposants français récompensés peuvent venir retirer leurs médailles et leurs diplômes dans les bureaux du ministère des Postes et des Télégraphes (103, rue de Grenelle-Saint-Germain), chaque jour, de 10 h. du matin à midi et de 2 h. à 5 h. de l'après-midi.

Les diplômes et médailles qui n'auront pas été retirés le 30 juin courant seront mis en dépôt.

Obsèques de Garibaldi.

Rome, 12 juin.

MM. Songeon, Guyot, Poulet Desmoulins, Mesureur et Torel, ont envoyé aujourd'hui un télégramme à Menotti pour lui exprimer leur profonde sympathie et leur regret de ne pouvoir aller à Caprera. Ils ont été heureux, disent-ils de prendre part hier à l'apotheose de Garibaldi et ils ajoutent :

S'il y a encore des français assez ingrats pour renier notre dette de reconnaissance envers Garibaldi, ils sont si peu nombreux qu'ils ne comptent plus.

« Au nom de la France nous vous serrons la main. »

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

La séparation des Chambres.

Paris, 12 juin, 6 h. 15, s.

On dément que la séparation des Chambres puisse avoir lieu le 12 juillet. M. Léon Say compte que la commission du budget, aura terminé ses travaux de manière à ce que la Chambre des députes, puisse en examiner, sinon la totalité, au moins une partie avant de prendre ses vacances.

Commission du Budget

Paris, 12 juin, 9 h. 45 soir.

La Commission du budget s'est réunie à trois heures.

Elle a continué l'examen du budget du ministère des postes et télégraphes. Elle a entendu M. Cochery qui a fourni des explications sur divers crédits de l'administration centrale.

Après la discussion qui a duré plus d'une heure la commission a adopté le projet du budget du ministère des postes, sauf une réduction sans importance.

La réforme judiciaire

La commission de réforme judiciaire a décidé de remettre à mercredi l'amendement de M. Jules Roche tendant à la création du jury en matière civile.

La séance de la Chambre

Paris, 12 juin, 10 h. soir

Les nouvelles d'Egypte ont causé une vive émotion, avant la séance de la Chambre. Le bruit d'une interpellation courait déjà, si le président du conseil ne faisait pas de déclaration. Dès son arrivée au Palais-Bourbon, il a été entouré par MM. Lockroy, Delafosse et Tenot. L'attitude abattue de M. de Freycinet a frappé tout le monde.

L'incident a été clos brusquement. Mais une interpellation sera adressée, jeudi, au gouvernement, par MM. Bouchot et de Villeneuve. On dit que M. Gambetta interviendra dans la discussion.

Un grand mécontentement règne au Palais-Bourbon contre M. de Freycinet.

Une interpellation

Paris, 12 juin, 8 h. soir

MM. Lockroy, Villeneuve et d'autres députés interpelleront probablement jeudi le ministère sur les affaires d'Egypte.

ÉTRANGER

Réunion des Prélats irlandais

Londres, 11 juin.

Hier a eu lieu un meeting des archevêques et évêques irlandais, sous la présidence du cardinal Mac-Cabe pour discuter la récente mission de lord Erington à Rome.

On assure que les trois quarts des évêques se montrent favorables à l'établissement d'une ambassade anglaise auprès du Saint-Siège.

Les autres évêques, qui désapprouvent ce projet, comprennent quelques-uns des membres les plus influents du clergé.

Les évêques ont adopté ensuite une adresse au peuple irlandais, ayant trait à la situation du pays

Le mariage en Angleterre

Londres, 12 juin, 10 h. soir.

La chambre des lords rejette en seconde lecture par 132 voix contre 128, le bill autorisant le mariage d'un homme avec la sœur de sa femme décédée. Le prince de Galles, les ducs d'Edimbourg et d'Albany ont voté avec la minorité.

A la Chambre des Communes d'Angleterre

Londres, 12 juin, 10 h. 12 soir.

A la Chambre des Communes, sir Charles Dilke dit que les télégrammes envoyés par lord Dufferin, et M. Malet, sont rassurants sur la question de la sécurité du Khédive.

M. Gladstone, répondant à M. Worms, nie qu'il soit facile de détruire le canal de Suez.

Il ignore si la baie d'Assab a été cédée, mais ce qu'il sait, c'est que l'Italie a promis que l'établissement d'Assab serait purement commercial, et n'aurait pas de fortifications.

Il ne peut pas donner d'explication sur les instructions qui concernent la conférence européenne.

Répondant à sir Paleston, M. Gladstone dit qu'il n'est pas désirable d'élargir le but de la conférence.

La discussion du bill de coercition est reprise.

Londres, 12 juin, 10 h. 50 soir.

Sir Charles Dilke, répondant à M. Burke, constate les faits connus sur les affaire d'Egypte. Il confirme la mort du mécanicien Superbe, et les blessures d'un consul anglais et et de trois constables. Il ajoute que les autorités anglaises et indigènes sont unanimes à demander de ne pas faire débarquer les matelots-ou marins.

Lord Seymour a le pouvoir d'opérer le débarquement s'il le juge nécessaire. Mais lui-même a télégraphié que les troubles, bien que sérieux, ont eu un ceractère non politique, et qu'ils ont été réprimés par les troupes égyptiennes.

Une dépêche, envoyée aujourd'hui par le consul anglais, constate que la ville d'Alexandrie est calme. Chacun dans les rues est examiné et désarmé.

Londres, 12 juin, 9 h. 49 soir.

A la Chambre des Lords, lord Granville, répondant à lord Delawar, dit que les puissances ont compris l'importance d'une conférence Européenne. Le Sultan considère cette réunion comme inutile, mais ne soulève aucune objection contre la proposition des puissances.

DERNIÈRE HEURE

(*Service télégraphique particulier*)

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE BELGIQUE

Mardi 13 juin 1882.

Bruxelles, 13 juin, 4 h. 41 soir.

Les catholiques sont élus à Alost, Tongres, Eecloo, Saint-Nicolas, Audenaerde et Bruges.

Les libéraux sont élus à Bruxelles, Anvers, Tournai, Ath, Mons, Charleroi, Soignies, Liège, Verviers, Waremme et Huy.

GAND. — Les libéraux sont élus à 68 voix de majorité.

Conseil des ministres

Paris, 13 juin, 12 h. 30 soir.

Le conseil des ministres, tenu ce matin, s'est occupé des affaires d'Egypte.

Il a ensuite été question des futurs tribunaux de Tunisie, au point de vue des capitulations.

Le conseil a approuvé un mouvement préfectoral, qui paraîtra demain au *Journal officiel*.

Mort de Mgr Lequette

Arras, 13 juin, 2 h. soir.

Notre vénérable évêque Mgr Lequette est mort dans la matinée.

Affaires d'Egypte

Le Caire, 13 juin, 10 h. matin.

Le Khédive et Dervisch-Pacha sont partis pour Alexandrie.

Dîner officiel

Paris, 13 juin, 2 h 38, soir.

Samedi, M. Le Royer, président du Sénat a offert à ses collègues un grand dîner auquel assistaient plusieurs membres influents de la droite, notamment MM. Lucien Brun, Batbie, et le baron de Lareinty.

La crise ministérielle

Paris, 12 juin, 11 h. soir

Il se confirme que M. Humbert avait donné sa démission ce matin et qu'il ne l'a retirée momentanément que sur les instances du président de la République.

Dans une réunion intime où se trouvaient plusieurs députés opportunistes, M. Arène affirmait ce soir que M. Lepère était désigné pour le portefeuille de la justice, il affirmait que la détermination de M. Humbert était définitive et que, s'il avait consenti à demander un congé, ce n'était que sur les supplications de M. de Freycinet.

Le président du Conseil lui aurait dit : « Si vous vous retirez, nous tombons avec vous. »

D'un autre côté, on commence à parler d'un ministère centre-gauche, avec M. Ribot comme ministre de la justice.

LES MASSACRES D'ALEXANDRIE

Alexandrie, 13 juin, 12 h. 40 soir.

Le bruit se répand que le nombre des morts s'élève à 310.

Les amiraux anglais et français ont été autorisés par leur gouvernement respectif à débarquer, s'ils le jugeaient nécessaire, pour protéger leurs nationaux.

Il règne actuellement un assez grand calme.

On espère que les troubles ne se renouvelleront pas.

SÉNAT

(*Service télégraphique particulier*)

Séance du 13 juin 1882

PRÉSIDENCE DE M. LE ROYER.

BRUITS DE COULOIRS

Les couloirs sont calmes.

On s'entretient beaucoup plus dans les couloirs des prochaines seances parlementaires que des affaires d'Egypte.

Les vacances commenceraient le premier juillet pour prendre fin au premier octobre.

LA SÉANCE

La séance est ouverte à 2 heures.

CANAUX DÉRIVES DU RHONE

M. Krantz dépose son rapport sur les canaux dérivés du Rhône.

CANAL DE JONCTION DE LA MEUSE A L'ESCAUT

Le Senat décide qu'il passera à la deuxième délibération du projet de jonction de la Meuse à l'Escaut.

RÉFORME DU CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur la réforme du code d'instruction criminelle

On sait que l'article 11 avait été renvoyé à la commission.

Le rapporteur M. Dauphin avoue que la commission n'a pu s'entendre sur les deux rédactions proposées et il prie le Sénat de décider.

M. de Gavardie prend la parole pour soutenir son amendement à l'art. 11. L'orateur s'en réfère aux observations si judicieuses présentées par M. Batbie.

L'amendement Gavardie est rejeté.

CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE

L'amendement de Gavardie est ainsi conçu : « Les officiers de police judiciaire et les agents de la force publique ne peuvent pénétrer dans une maison habitée pendant la nuit que dans les cas suivants : « 1° D'incendie, 2° d'inondations, 3° de réclamation venant de l'intérieur de la maison, 4° d'arrestation d'inculpé en état de flagrant délit, poursuivi, et qui n'a pas été perdu de vue par les agents de la force publique, 5° en cas d'exécution d'ordonnances ou de mandats de justice dans les circonstances d'urgence, exceptions, déterminées d'une manière précise par les ordonnances et mandats, 6° En cas d'attaque ou de résistance avec violences aux sommations légales dans les autres cas où la maison a été cernée, pour y saisir, dès que le jour aura paru, tout inculpé, prévenu ou condamné.

Le temps de nuit reste limité dans les dispositions prévues par l'art. 1037 du code de procédure civile et les dispositions du décret réglementaire sur le service de la gendarmerie.

M. de Gavardie répliquant à M. Bérenger, insiste de nouveau pour le renvoi de l'art. 11 à la commission.

L'orateur constate que son amendement a été rejeté sans examen. Il explique qu'en vertu du code pénal, lui, particulier, se croira toujours le droit de repousser par la force les agents de la force publique qui tenteraient de violer son domicile.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(*Service télégraphique particulier*)

Séance du 13 juin 1882

Présidence de M. BRISSON, président.

BRUITS DE COULOIRS

Les couloirs ne présentent aucune animation.

LA SÉANCE

La séance est ouverte à deux heures.

PROJETS LOCAUX

La Chambre vote divers projets d'intérêt local.

DEMANDE DE POURSUITES

M. Gomot demande la discussion d'un rapport relatif à une demande de poursuites contre M. Alype, député des Indes.

La Chambre repousse la demande.

LE DIVORCE

La Chambre commence la discussion en deuxième lecture du projet de loi portant rétablissement du divorce.

Mgr Freppel rappelle que l'année dernière la question a été discutée à la fin de la législature. Les partisans du divorce déclaraient qu'ils en appelleraient au suffrage universel. Et sur 556 professions de foi politiques : il n'y en a pas dix qui en aient parlé. (Interruption).

Mgr Freppel poursuit en disant que le suffrage universel aurait protesté contre l'invasion du pouvoir législatif dans le domaine des familles.

La France a des traditions nationales qui lui sont propres et elle n'a pas besoin de chercher ses modèles en Suisse, en Allemagne ou en Autriche.

Bulletin du Commerce

BOURSE DE PARIS (*Service gouvernemental*)	12 JUIN	13 JUIN
8 0/0.	83 «5 »|»	83 00 »|»
3 0/0 amortissable.	83 15 »|»	83 20 »|»
3 amortissable nouveau.	83 15 »|»	»» »» »|»
4 1/2 0/0.	110 50 »|»	111 00 »|»
Emprunts 5 0/0.	115 50 »|»	115 40 »|»

Dépêche communiquée par MM. NOULET CANNISSIÉ et Cie

	12 JUIN	13 JUIN
3 0/0	83 05	83 00
3 0/0 amortissable	83 15	83 20
3 0/0 amortissable nouveau.	83 15	83 20
5 0/0 ex coupon.	115 47	115 40
Banque de France	5320 00	5320 00
Banque d'Escompte.	575 00	000 00
» Hypothécaire	000 00	0000 00
» de Paris	1190 00	1192 00
Foncier Algérien	000 00	000 00
Foncier de France	1530 00	1517 00
Mobilier	555 00	555 00
Générale	615 00	000 00
Union	0000 00	000 00
Suez	2630 00	2627 00
Unifiée	347 00	337 00
Italien	50 70	50 55
Russe 1877	00 00	00 00
Landerbank	000 00	000 00
Banque ottomane	797 00	792 00
Chemins espagnols	485 00	475 00
Mobilier autrichiens	698 00	698 00
Lombards en coupon	307 00	305 00
Nord d'Espagne	590 00	586 00
Saragosse	512 00	512 00
Panama	000 00	552 00

Dépêche communiquée par la Succursale du CRÉDIT GÉNÉRAL FRANÇAIS, 4 rue Nain.

Cours de clôture	*Comptant* 12 JUIN	13 JUIN
0 0/0	00 00	00 00
0 0/0 amortissable	00 00	00 00
0 0/0 amortissable nouveau.	00 00	00 00
0 1/0 0/0	00 00	00 00
3 0/0	00 00	00 00
Banque de France	5250 00	5275 00
Foncier	1520 00	1525 00
Crédit Général Français	475 00	000 00
Cie Fon. de France et d'Algérie.	490 00	490 00
Mobilier Espagnol	487 50	482 00
Banque Ottomane	798 75	787 00
Est	750 00	750 00
Midi	1275 00	1265 00
Lyon	1675 00	1660 00
Nord	2105 00	2110 00
Orléans	1307 50	1312 00
Ouest	805 00	802 00
Gaz Parisien	1650 00	1645 00
Cie Générale Transatlantique	520 00	520 00
Suez	2640 00	2615 00
Omnibus	1550 00	1560 00
Panama	555 00	553 00
Florin or 4 0/0	80 00	80 00
Hongrois 6 0/0	103 10	103 10
Egypte 6 0/0	347 25	348 00
Italien 5 0/0	90 65	90 60
5 0/0 Russie 77	88 50	88 00
Turc	12 60	12 45

Télégrammes de MM. Reinemund et Vandervelde communiqués par Jules Cauët :

Cotons

Hâvre, 13 juin

Cours de clôture de New-York du 12 Juin

janv.	juin	juill.	août.	sept.	oct.	nov.	déc.
11.52	12.10	12.17	12.26	11.96	11.54	11.39	11.39

Ventes du jour : 36,000 balles. — Marche soutenu.

Recettes du jour : 3,000 balles contre 7,000 b. en 1881.

Total de la semaine : 5,000 balles contre 11,000 en 1881.

Saindoux

mai	juin	juill.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
	11.775	11.775	11.85	11.85	11.875	11.675	11.625

Maïs

mai	juin	juill.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
0.00	78 1/4	78 3/4	79 1/4	79 1/4	79 1/4	79 1/4	

Froment

mai	juin	juillet	août	sept.
000	146 1/4	128 1